

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DE LA CONSOLIDATION ET DU DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DANS L'AUDE

Le DLA de l'Aude a accompagné en 8 ans de fonctionnement plus de 200 structures (associations et structures d'insertion par l'activité économique).

La majorité des structures accompagnées sont des associations.

Leur activité couvre de nombreux secteurs :

Insertion et emploi

Ressourceries

Services à la personne

Médiation sociale

Tourisme social

Centre de vacances

Crèches

Soutien à la parentalité

Accueil de loisirs

Compagnies de danse, de théâtre, de cirque

Diffusion culturelle

Sport

Environnement

Développement agricole

Le DLA, c'est quoi ?

Le dispositif local d'accompagnement (DLA) s'adresse aux associations ayant au moins un salarié, aux structures d'insertion par l'activité économique et aux coopératives à finalité sociale. Ces structures ont des activités d'utilité sociale et créatrices d'emploi.

Le DLA accueille, informe, conseille les structures. Il met en œuvre des accompagnements sur mesure pour renforcer leurs activités et améliorer leur fonctionnement.

Le DLA prend en charge à **100 %** le coût de l'accompagnement.

Pourquoi faire appel au DLA ?

Vous vous demandez comment :

- Consolidez vos emplois,
- Assurer la continuité de vos activités,
- Diversifier vos partenariats et vos publics,
- Devenir plus autonome sur le plan financier,
- Mieux anticiper les évolutions à venir.

Le DLA mobilise pour vous un réseau de compétences pour trouver des solutions concrètes et vous aide à faire progresser votre projet associatif.

Pour répondre à quels besoins d'accompagnement?

A word cloud containing various terms related to the DLA's services and the needs it addresses. The terms are arranged in a circular pattern. The most prominent words include 'Diversification', 'Recherche de financements', 'Développement des activités', 'Analyse économique', 'Comptabilité analytique', 'Nouveaux publics', 'Organisation interne', 'Mutualisation', 'Stratégie', 'Convention collective', 'Outils de communication', 'Projet Mécénat', 'Partenariat associatif', 'Gestion', and 'Démarches commerciales'.

Le mode d'intervention du DLA varie selon vos besoins : conseils individuels au sein de votre structure, ateliers collectifs avec d'autres associations, appui à la création d'outils, transfert de méthode et de savoir-faire.

Le choix du type et de la nature des accompagnements relève d'un accord entre le DLA et votre association. Il fait l'objet d'une convention.

1 Comment ça marche ?

1 Contactez l'équipe de Trait d'Union Accompagnement en charge de l'animation du DLA.

Trait d'Union Accompagnement établit avec vous un diagnostic global de votre activité. Nous repérons les éléments organisationnels, humains, stratégiques et financiers sur lesquels il est nécessaire d'agir.

2 Une fois le diagnostic validé ensemble, un comité d'appui composé de personnes ressources issues des réseaux associatifs, des collectivités locales, des services déconcentrés de l'Etat, du secteur bancaire,... enrichit le diagnostic et la proposition d'accompagnement.

3 Un prestataire extérieur ou une structure spécialisée, qualifié sur les besoins identifiés, intervient auprès de votre association. Il élabore avec vous des propositions d'action et des outils. Le DLA mobilise des fonds pour cette intervention et suit le travail du prestataire. Nous restons en contact avec vous pendant et après la mission.

Qui sont les partenaires ?

Le DLA s'appuie sur un large partenariat. Il est financé par :



Instance stratégique, le comité de pilotage composé notamment des partenaires financeurs détermine les priorités d'action du DLA au regard des besoins repérés sur le territoire. Le comité d'appui, par sa capacité à croiser des expertises, facilite ce repérage.

Quelques exemples d'accompagnement :

Diversification des ressources dans le secteur culturel

Afin de conforter ses ressources et mettre en place un partenariat innovant avec des entreprises artisanales, une compagnie a bénéficié d'un accompagnement individuel sur la recherche de mécénat.

Cet accompagnement s'est concrétisé par la création d'un club d'entreprises.

Aujourd'hui, cette démarche sur le mécénat est déclinée auprès de plusieurs associations culturelles du département.

Construction d'un référentiel de gestion pour les crèches.

La gestion d'une crèche est devenue complexe pour des parents bénévoles, souvent impliqués juste le temps d'accueil de leur enfant. C'est pourquoi, le DLA, la CAF et le service PMI ont initié conjointement un accompagnement collectif sur la gestion et le pilotage des structures. Suite à ce premier travail, un accompagnement pour mettre en place la nouvelle convention collective a été réalisé. Aujourd'hui, une réflexion sur la mutualisation des compétences gestionnaires est lancée.

Mutualisation entre les structures de l'insertion par l'activité économique.(SIAE)

Le DLA a mis en place en partenariat avec l'UT11 de la DIRECCTE LR et le Conseil Général de l'Aude, un accompagnement collectif regroupant l'ensemble des SIAE sur la mutualisation.

Deux axes prioritaires ont été retenus par les SIAE :

- la constitution d'une plateforme formation.
- la mise en commun des outils de communication en direction des entreprises.

Contactez l'équipe de Trait d'Union Accompagnement :

Florence Tholly, Jean-Pierre Francoual et Corinne Mayer
29 route de Carcassonne 11300 Limoux
Téléphone : 04 68 74 73 30 Télécopie : 04 68 74 73 34
E mail : traitunion2@gmail.com
Site web : <http://dla11.org>